

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVEAU COMMERCE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
NCCI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KOUTE AVANT LE
SUPERMARCHE SOCOCE, Lot 5569, Ilot 463

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVEAU COMMERCE DE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « NCCI »

Objet : - ACHAT VENTE ET DISTRIBUTION DE DIVERSES
MARCHANDISES;

- COMMERCE GENERAL;
- IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES ;
- HOTELERIES ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KOUTE AVANT LE
SUPERMARCHE SOCOCE, Lot 5569, Ilot 463

Dirigeant(s) M KOUAME ANDY JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01134 du 20/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13181/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

